Visite ministérielle
Qualité du milieu de vie en CHSLD
Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'HEBERGEMENT ET CLSC NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	51
Établissement	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC	Adresse	91, RUE SAINT-THOMAS
Région	Mauricie et Centre-du-Québec	Ville	Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Informations sur la visite

Date de la visite	5 septembre 2023	Reddition de comptes 1	5 juin 2024
Date de transmission		Reddition de comptes 2	5 mars 2025

Droits des résidents et des personnes proches aidantes

Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	• L'installation n'informe pas le résident et ses proches de l'existence du comité de résidents. • Le comité de résidents n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année.	Non débuté En cours Réalisé

Prestataires de services

Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	• Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement concernant les soins palliatifs et de fin de vie. • Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents et à leurs proches.	Non débuté En cours Réalisé

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer que le personnelrespecte l'intimité du résident.	• Certains membres du personnel ne respectent pas l'intimité du résident.	Non débuté En cours Réalisé

Pratiques cliniques

S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :
- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins.	• Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau : - du respect de leurs préférences quant aux heures de lever. - de l'hydratation.	Non débuté En cours Réalisé

Activité repas

Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer que l'activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger et que les résidents ne soient pas en attente plus de vingt minutes avant le début du repas.	• L'ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger notamment en offrant peu ou pas d'interactions entre le personnel et les résidents. • La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur repas, plus de vingt minutes avant le début de l'activité.	Non débuté En cours Réalisé
Recommandations	**Élément(s) non conforme(s)**	**État d'avancement**
6. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	• Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.	Non débuté En cours Réalisé
Recommandations	**Élément(s) non conforme(s)**	**État d'avancement**
7. S'assurer que les résidents bénéficient d'une réponse à leurs besoins notamment par une collaboration soutenue, entre les membres du personnel, pendant l'heure des repas.	• Le personnel n'encourage pas suffisamment le résident qui a besoin de stimulation pour s'alimenter.	Non débuté En cours Réalisé

Milieu de vie

Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
8. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé et d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	• Le milieu de vie manque d'animation en n'offrant pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles. • Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.	Non débuté En cours Réalisé
Recommandations	**Élément(s) non conforme(s)**	**État d'avancement**
9. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	• Différents partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière.	Non débuté En cours Réalisé